

L'ACTUALITE EN QUELQUES CHIFFRES

Les remboursements de soins du régime général progressent de + 3,2 % sur les douze derniers mois.

Sur le premier trimestre, les dépenses de soins de ville progressent de + 4,5% en données corrigées des jours ouvrés et des variations saisonnières. Le rythme annuel de progression (évolution des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents) est de + 4,3 % en données CVS CJO¹.

A fin mars 2015, les remboursements de soins médicaux et dentaires augmentent de + 2,0 % (CVS CJO). Sur les douze derniers mois, leur progression est de + 2,2 % en données CVS CJO.

- Sur le premier trimestre, la progression des remboursements de soins de généralistes est de + 2,4 % en données CVS CJO. En rythme annuel, leur progression est de 3,1% ;
- L'évolution des remboursements de soins spécialisés est de + 1,6 % en données CVS CJO à fin mars 2015. Sur les douze derniers mois, la progression est de + 1,9 % en données CVS CJO ;
- Les remboursements de soins dentaires augmentent de 1,3 % à fin mars 2015. Leur rythme annuel est de 0,4 % en données CVS CJO.

La progression des remboursements de soins d'auxiliaires médicaux est de + 5,1 % en CVS CJO sur le premier trimestre 2015 identique au rythme annuel. Cette dynamique se retrouve dans l'évolution des soins infirmiers (+7,0% à fin mars 2015 et +6,1% en rythme annuel) et dans la progression des soins de masso kinésithérapie (+2,5% sur le premier trimestre et +3,9% en rythme annuel).

Les remboursements d'analyses médicales diminuent de - 3,8 % sur le premier trimestre 2015 en données CVS CJO ; leur rythme annuel est de - 1,8 %.

Les indemnités journalières progressent de + 3,4% en données CVS CJO à fin mars 2015. Sur les douze mois derniers mois, elles augmentent en données CVS CJO de + 4,2 %.

L'évolution des remboursements de médicaments délivrés en ville est toujours modérée ; sur le premier trimestre 2015, la progression est de +0,6 % en données CVS CJO. En rythme annuel, ces remboursements sont stables (en données CVS CJO). L'ensemble des remboursements de médicaments (rétrocession incluse), progresse de + 8,3 % sur le premier trimestre 2015 et de + 6,9 % sur les douze derniers mois.

Les versements aux établissements de santé publics progressent de + 2,2 % sur les douze derniers mois. La progression des versements aux établissements de santé privés est de + 1,9 % en rythme annuel. Les versements aux établissements médico-sociaux augmentent de + 2,5 % sur les douze derniers mois.

Au total, les dépenses du régime général augmentent de + 3,2 % en rythme annuel et en données CJO.

¹ Correction des variations saisonnières / Correction des jours ouvrés.

Ecarts entre les données de remboursement et le suivi de l'ONDAM

Les données présentées ci-dessus sont des données en date de remboursement (DTR). Elles sont diffusées régulièrement compte tenu des indications de tendances qu'elles délivrent. Elles ne permettent pas toutefois un suivi de la réalisation de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), voté chaque année par le Parlement dans le cadre de la Loi de financement de la sécurité sociale (LFSS). Il existe principalement trois sources d'écart :

1/ Le périmètre des dépenses suivies n'est pas le même :

- Les données publiées par la CNAMTS ne concernent que les remboursements de soins des patients du régime général et non pas tous les régimes intégrés à l'ONDAM (le régime général représente 86 % du total).
- Ces données n'intègrent que les prestations de soins de ville ; les postes de dépenses qui par nature ne se prêtent pas à un suivi infra-annuel viennent en complément pour le suivi de l'ONDAM ; il s'agit notamment des postes ne faisant pas partie du bloc prestation (dotations annuelles au fonds des actions conventionnelles (FAC), aides à la télétransmission, prises en charge par l'assurance maladie d'une partie des cotisations sociales des praticiens et auxiliaires médicaux, pour les professionnels de santé conventionnés, remises conventionnelles acquittées par l'industrie pharmaceutique au titre de la clause de sauvegarde).

2/ Ces données sont corrigées des jours ouvrés, pour permettre un suivi au mois le mois, contrairement au suivi de l'ONDAM.

3/ L'ONDAM implique un suivi de dépenses en droits constatés, c'est-à-dire avec un rattachement des dépenses à l'exercice selon la date de soins (DTS) et non pas la date de remboursements (DTR) ; un écart peut donc exister qui dépend des mouvements d'accélération ou de décélération ponctuels de la vitesse de liquidation.

De la même manière, certaines rémunérations versées aux professionnels de santé, notamment les Rémunérations sur Objectifs de Santé Publique (ROSP), sont rattachées comptablement à l'exercice précédent. Dans la mesure où ces rémunérations progressent d'une année sur l'autre, il existe donc un écart entre paiement en DTR et paiement en droits constatés.

QUELQUES CHIFFRES SUR LES REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS EN MARS 2015

Tableau 1

| Régime général - Métropole Tous risques En millions d'euros | données mensuelles | | | données annuelles | | | |
|---|-----------------------------|--|----------------------|--|--|---|-------------|
| | données brutes Mars 2015 | taux de croissance Mars 2015/ Mars 2014 | | Rappel : taux de croissance annuelle CJO à fin Février 2015 (Mars2014- février 2015/ (Mars2013- février 2014) | données brutes avril 2014- mars 2015 | taux de croissance annuelle (avril 2014- mars 2015) / (avril 2013- mars 2014) | |
| | | données brutes | données CVS - CJO | | | Données brutes | Données CJO |
| Soins de ville | 6 019 | 12,9% | 7,6% | 4,0% | 67 249 | 4,5% | 4,3% |
| Soins de ville hors produits de santé | 3 867 | 11,6% | 6,3% | 2,8% | 42 563 | 3,2% | 3,0% |
| dont soins des médecins et dentistes | 1 692 | 11,5% | 7,1% | 2,3% | 18 290 | 2,7% | 2,2% |
| dont soins d'auxiliaires médicaux | 771 | 15,0% | 7,3% | 5,0% | 8 581 | 5,3% | 5,1% |
| dont indemnités journalières | 837 | 10,7% | 5,2% | 3,8% | 9 231 | 4,2% | 4,2% |
| Produits de santé (médicaments + LPP) | 2 153 | 15,5% | 10,1% | 6,0% | 24 687 | 6,8% | 6,8% |
| dont médicaments délivrés en ville | 1 487 | 9,1% | 2,4% | -0,4% | 17 120 | 0,1% | 0,0% |
| Etablissements sanitaires | 5 855 | 3,0% | 1,4% | 2,4% | 64 774 | 2,2% | 2,2% |
| Etablissements sanitaires publics | 4 888 | 2,3% | 1,0% | 2,4% | 53 556 | 2,2% | 2,2% |
| Etablissements sanitaires privés | 967 | 6,9% | 3,5% | 2,0% | 11 217 | 1,8% | 1,9% |
| Etablissements médico-sociaux | 1 314 | 0,5% | 0,3% | 2,9% | 16 131 | 2,4% | 2,5% |
| Total des dépenses | 13 188 | 7,0% | 4,1% | 3,1% | 148 154 | 3,2% | 3,2% |

Tableau 2

| Régime général - Métropole Tous risques | Taux de croissance Janvier 2015 - Mars 2015 / Janvier 2014 - Mars 2014 | |
|--|--|-------------|
| | Données brutes | Données CJO |
| Soins de ville | 5,0% | 4,5% |
| Soins de ville hors produits de santé | 3,4% | 2,6% |
| dont soins des médecins et dentistes | 3,4% | 2,0% |
| dont soins d'auxiliaires médicaux | 5,7% | 5,1% |
| dont indemnités journalières | 3,5% | 3,4% |
| Produits de santé (médicaments + LPP) | 8,1% | 8,1% |
| dont médicaments délivrés en ville | 1,2% | 0,6% |
| Etablissements sanitaires | 1,1% | 1,0% |
| Etablissements sanitaires publics | 1,3% | 1,1% |
| Etablissements sanitaires privés | 0,1% | 0,4% |
| Etablissements médico-sociaux | 1,7% | 1,9% |
| Total des dépenses | 2,9% | 2,7% |